

COMMENT OPTIMISER LES COÛTS DE MON VÉHICULE ?

n° **27**
MARS 2025

Parcours
d'accompagnement
« vivre un quotidien
plus serein »

I Quelle voiture pour quelle utilisation ?

La première étape est de se questionner sur son besoin en véhicule et ses envies et le confronter à ses possibilités. Être propriétaire, locataire, avoir un véhicule récent, disposer de son véhicule à tout moment, avoir une utilisation écologique et / ou économique... sont autant de critères qui peuvent vous aider à vous orienter vers un véhicule à l'achat ou en location, à long ou court terme.

LE FINANCEMENT D'UN VÉHICULE NEUF OU D'OCCASION

- ▶ Achat au comptant : si vous avez l'apport financier nécessaire, cela vous permettra d'éviter un emprunt avec le coût des frais (assurance) et des intérêts qui peut parfois impacter fortement le budget au quotidien. Toutefois, en fonction de sa situation, du type de véhicule souhaité, nous n'avons pas toujours suffisamment l'argent disponible et il peut être nécessaire de compléter son apport avec un emprunt, voire même de recourir uniquement au crédit.
- ▶ Crédit à la consommation : il existe alors plusieurs types de crédit, chacun encadré par la loi :
 - _le crédit affecté qui est un crédit destiné spécialement à l'achat d'un bien ou d'un service tel qu'une voiture. Lorsqu'il est accordé, vous ne pouvez pas l'utiliser pour autre chose. Si vous achetez un véhicule neuf ou d'occasion chez un concessionnaire, il est le plus souvent proposé sur le lieu de vente.



COMMENT OPTIMISER LES COÛTS DE MON VÉHICULE ?

n°27 | MARS 2025



Depuis le 1^{er} janvier 2023, les établissements de crédit et les sociétés de financement peuvent à titre expérimental et pour une durée de deux ans, consentir un prêt à taux zéro (PTZ) notamment auprès des particuliers pour l'achat d'un véhicule à faibles émissions, électrique ou hybride, dans les communes ayant mis en place une zone à faibles émissions (ZFE-m). Pour vérifier les conditions d'éligibilité : <https://www.economie.gouv.fr/cedef/PTZ-vehicules-faibles-emissions>

_ le crédit personnel que peut également être proposé par votre banque ou un autre organisme financier.

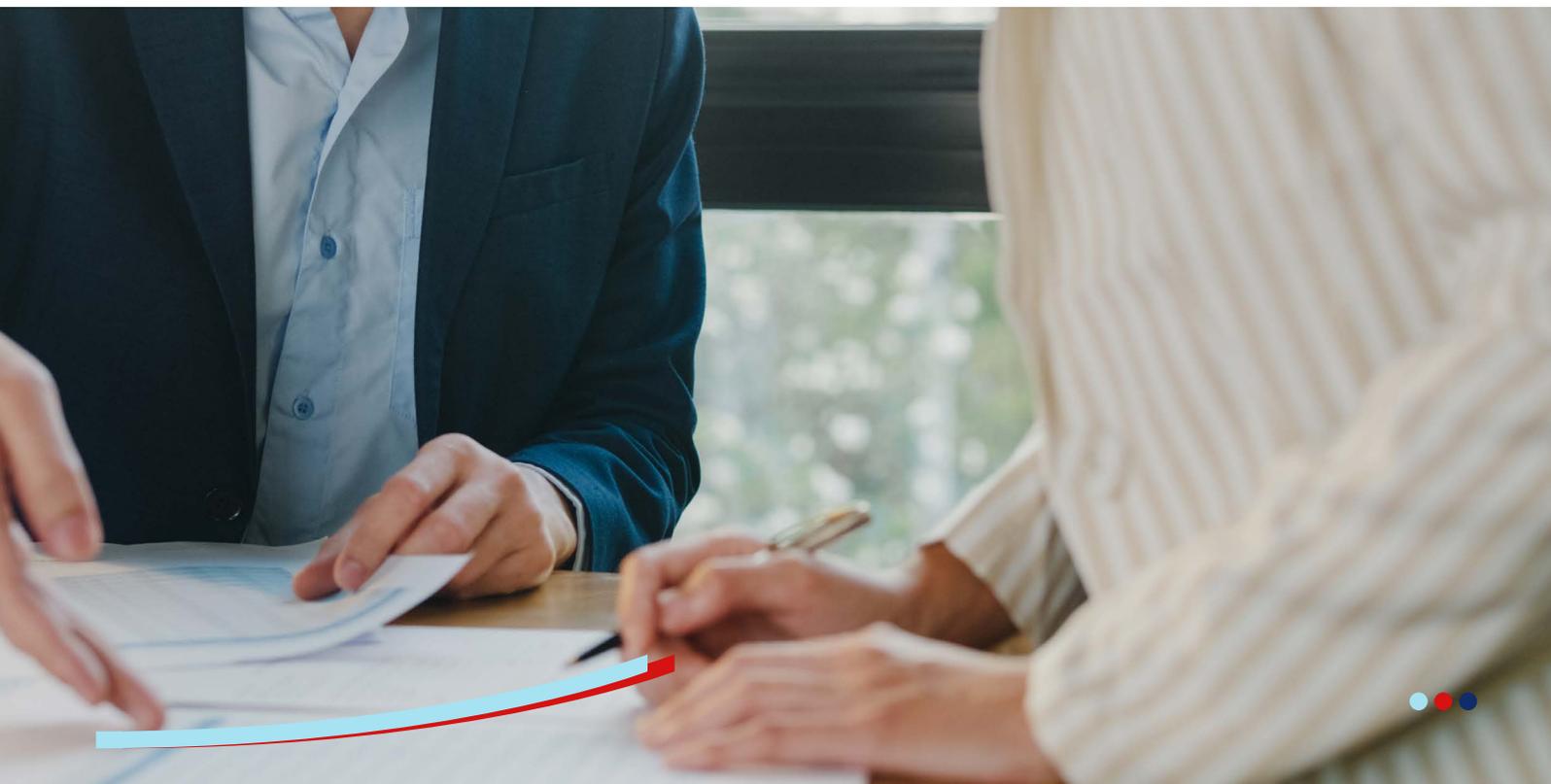
_ Le micro-crédit : pour les personnes exclues du système bancaire classique, elles peuvent avoir recours au microcrédit personnel. Ce dernier peut être sollicité par les personnes dont l'acquisition ou la réparation d'un véhicule est nécessaire pour la réalisation d'un projet tel que favoriser l'accès ou le maintien dans l'emploi.

Le montant du prêt est de 8000€ maximum, pour une durée de remboursement comprise entre 6 mois et 7 ans. Le taux est comparable au prêt personnel classique. Il n'y a pas de frais de dossier.

Afin de trouver un interlocuteur qui puisse vous accompagner dans votre demande : www.banque-france.fr/fr/a-votre-service/particuliers/annuaire-microcredit

PETIT PLUS DE LA C.E.S.F

Avoir une vigilance sur les crédits proposés directement sur le lieu de vente : il peut être valorisé par le concessionnaire pour bénéficier d'une réduction sur le prix du véhicule. Au final, entre le taux d'intérêt qui est souvent plus élevé que chez un autre organisme financier, ajouté à l'assurance obligatoire et les frais, l'opération peut revenir plus cher que la remise.



COMMENT OPTIMISER LES COÛTS DE MON VÉHICULE ?

n°27 | MARS 2025

PETIT PLUS DE LA C.E.S.F

Pour choisir entre ces différents contrats, comparez le coût de revient total de l'acquisition du véhicule. Pour cela, il est nécessaire d'évaluer les différents types de frais à prévoir au-delà de la mensualité de prêt ou de location : le dépôt de garantie dans le cas d'un contrat LDD ou LOA, le pack entretien, le montant de l'option d'achat en fin de contrat, les frais en cas de dépassement du kilométrage de prévu ou de remise en état d'un véhicule, les frais d'assurance obligatoires liés au crédit, etc.

PETIT PLUS DE LA C.E.S.F

Il existe des sites de comparateurs de location de voitures : www.bsp-auto.com, www.skyscanner.fr

LA LOCATION DE LONGUE DURÉE D'UN VÉHICULE NEUF OU TRÈS RÉCENT AVEC OU SANS OPTION D'ACHAT (LOA OU LDD)

► La LOA, Location avec Option d'Achat :

Il s'agit d'un contrat entre le prêteur du bien, la banque ou établissement de crédit, et l'emprunteur c'est-à-dire le consommateur du bien.

Vous serez locataire pour une durée allant de 24 à 72 mois, Au terme du délai de location vous avez le choix entre garder le véhicule loué avec une somme restant à payer ou le restituer.

Il s'agit d'un crédit : elle est donc soumise au code de la consommation (à la réglementation des crédits pour un bien d'une valeur allant jusqu'à 75 000 €).

► Le LDD – contrat de location longue durée :

Ce contrat est conclu uniquement entre la société spécialisée et le consommateur. Autre différence : au terme du délai de location, vous devez obligatoirement rendre le bien. Comme il n'y a pas de possibilité de l'acheter, vous ne serez donc jamais propriétaire du bien. Vous pouvez avoir des services intégrés.

Vous serez locataire pour une durée allant de 12 à 60 mois.

LA LOCATION DE COURTE DURÉE ENTRE PARTICULIERS, APPELÉE « AUTO-PARTAGE » OU AUPRÈS D'UN PROFESSIONNEL :

La location peut répondre au besoin d'avoir un véhicule de manière ponctuelle, pour le week-end et les vacances, et éviter ainsi tous les coûts liés à l'acquisition et à l'entretien d'une voiture personnelle. Cette option peut répondre à des aspirations écologiques en évitant une surconsommation de véhicules.

La location entre particuliers se développe de plus en plus par le biais de plateformes collaboratives qui mettent en relation propriétaires et locataires moyennant des frais variables comprenant l'assurance responsabilité civile et dommages matériels. Il existe par exemple <https://turo.com>, <https://fr.getaround.com/>

COMMENT OPTIMISER LES COÛTS DE MON VÉHICULE ?

n°27 | MARS 2025

BON À SAVOIR

Que ce soit auprès d'un particulier ou d'un professionnel, le tarif appliqué peut varier en fonction du type de véhicule, s'il s'agit d'une voiture électrique ou manuelle, son ancienneté, de la région, la durée de location, si vous avez anticipé ou pas, le kilométrage...

Des réseaux professionnels d'autopartage sont disponibles en fonction des territoires. Par exemple, Mobilib à Paris qui réunit plusieurs opérateurs, <https://citiz.coop/> un réseau de coopératives présentes dans beaucoup de villes françaises, propose des locations courtes avec les frais de carburant inclus ou encore <https://fr.getaround.com/>. La location de ces voitures peut être en « boucle » (la voiture est récupérée à un emplacement précis et redéposée au même endroit) ou en « trace directe » ou « freefloating » (pas de station, le dépôt se fait sur n'importe quel emplacement en surface).

Enfin, il reste la possibilité de louer un véhicule auprès de professionnels traditionnels. Parfois, le coût peut être semblable voire moins cher qu'une location entre particuliers, en fonction des périodes et des lieux : à comparer !

I Je vérifie mes possibilités

Que ce soit pour un crédit à la consommation ou un contrat de location, évaluez le budget dont vous disposez pour le financement d'un véhicule :

Pour calculer votre capacité de remboursement mensuelle afin de ne pas dépasser les 33 % d'endettement :

Revenus (hors Prestations Familiales) x 33 % - (loyer hors charges + crédits actuels)

Avant d'accepter les conditions du contrat du prêt ou de la location, projetez-vous financièrement à l'aide d'un outil de budget annuel prévisionnel afin de vérifier que votre budget est viable sur la durée. En effet, la mensualité que vous payez chaque mois peut bloquer d'autres projets (vacances, immobilier, travaux, ...), ou votre budget peut être trop serré avec vos propres besoins quotidiens (frais de transport domicile-travail, de scolarité, ...). Pensez à y intégrer tous les frais liés à un véhicule en dehors de la mensualité de crédit ou du coût de location.



COMMENT OPTIMISER LES COÛTS DE MON VÉHICULE ?

n°27 | MARS 2025



BON À SAVOIR

Le site [service-public.fr](http://www.service-public.fr/simulateur/calcul/cout-certificat-immatriculation) a mis en place un simulateur pour évaluer le coût du certificat d'immatriculation qui comprend 4 taxes et 1 redevance : www.service-public.fr/simulateur/calcul/cout-certificat-immatriculation

En fonction du type de véhicule et de votre choix de financement, de nombreux frais peuvent être à prendre en compte dans votre budget :

- ▶ Au moment de l'acquisition du véhicule : coût d'achat, certificat d'immatriculation, plaques d'immatriculation,
- ▶ Dans ses dépenses fixes : le coût du crédit chaque mois ou de location, l'assurance, le parking/garage,
- ▶ Certaines dépenses non mensualisées mais importantes sont également à anticiper dans son budget :
 - _entretien (révision, contrôle technique...) : en moyenne, compter 294 € pour une révision,
 - _réparations : en moyenne 617 € le changement de courroie de distribution, 905 € l'embrayage...,
 - _pneus dont pneus d'hiver obligatoires dans certaines régions, épargne en vue de l'acquisition du futur véhicule, carburant ou facture d'énergie...
- ▶ Dépenses annexes plus ou moins prévisibles : amendes, péages, stationnement, entretien de la carrosserie et de l'intérieur du véhicule...

D'après l'enquête de l'Automobile Club Association (ACA) de 2019, il est nécessaire de compter entre 5 000 € et 10 000 € par an selon les modèles de véhicule et en tenant compte de l'achat de la voiture. D'après une enquête de 2021 diffusée par Finances pour tous, le budget d'un véhicule représente en moyenne 364 €/mois (pour uniquement le remboursement du crédit, carburant, assurance auto).

COMMENT OPTIMISER LES COÛTS DE MON VÉHICULE ?

n°27 | MARS 2025

Quelles pistes pour diminuer mes dépenses ?

Le choix du véhicule a son importance :

- ▶ Le coût du véhicule varie en fonction du type d'énergie : essence, diesel, mais aussi à présent, hybrides, électriques.
- ▶ Au niveau du coût de l'assurance auto : le type de véhicule choisi peut avoir une incidence sur son montant. De même, de votre côté, les garanties seront à adapter en fonction de la valeur du véhicule. Plus celle-ci sera importante, et plus le montant de votre prime d'assurance sera élevée.

Un des postes qui peut s'avérer très onéreux sur le long terme est celui des réparations automobiles. Il existe certaines alternatives aux garages traditionnels (attention toutefois pour les contrats de location de longue durée qui peuvent parfois imposer d'effectuer les réparations dans des réseaux agréés) :

- ▶ Les garages solidaires : ces ateliers pratiquent des tarifs plus accessibles. Fonctionnant sous le statut d'association à but non lucratif, ils proposent des interventions classiques sur les véhicules (entretien, réparations) effectuées par les mécaniciens de l'établissement : <https://www.agiless.fr/>
L'accès à ces garages peuvent être soumis à des conditions de ressources.
- ▶ Certains ateliers proposent aux propriétaires d'être assisté par un mécanicien pour réaliser eux-mêmes l'entretien ou la réparation de leur véhicule, type « garage collaboratif ». Une manière pour la personne d'apprendre à réaliser la mécanique de sa voiture et faire des économies !

Afin de réduire vos frais de déplacement, vous pouvez aussi avoir recours à d'autres alternatives que l'acquisition d'un véhicule :

- ▶ Le vélo, les transports en commun... lorsqu'ils peuvent être une alternative pour certains déplacements, ils peuvent être un bon moyen de faire des économies de carburant, d'usure du véhicule, ou encore d'éviter des amendes, et d'agir en même temps sur l'environnement !

BON À SAVOIR

Vélo classique, vélo à assistance électrique, vélo cargo... Tous sont éligibles aux aides nationales jusqu'en 2027, que ce soit pour l'achat d'un vélo neuf ou d'occasion (sous conditions).

Sources : www.mesquestionsdargent.fr,
www.insee.fr, www.service-public.fr,
www.60millions-mag.com, www.inc-conso.fr

En cas de difficulté les équipes de l'**Action sociale KLESIA** peuvent vous aider !

Pour toute information, contactez-les au :

▶ N°Cristal 09 69 39 00 54

APPEL NON SURTAXE

www.kitaide.klesia.fr

[Les solutions klesia.fr](http://Lesolutions.klesia.fr) pour mes salariés

En tant qu'adhérent KLESIA vous pouvez
faire appel à l'ADAC

Les conseillères en Économie Sociale Familiale de l'ADAC réalisent du conseil budgétaire à distance. Elles peuvent vous soutenir dans l'organisation de votre vie quotidienne, dans le respect du secret professionnel.

Vous pouvez prendre rendez-vous au **04 69 95 80 71**

